Entre réinsertion et exclusion : logiques des itinéraires des chômeurs de longue durée

par Didier Gelot et Nathalie Siprès*

es facteurs de risques d'entrée dans le chômage de longue durée ont fait l'objet de diverses analyses, et l'on sait aujourd'hui que la notion de chômage de longue durée recouvre des situations très largement diversifiées. Aussi, la connaissance des caractéristiques de ces populations est-elle de plus en plus précise, tandis que l'on identifie de mieux en mieux les individus pour lesquels on peut diagnostiquer une probabilité importante de marginalisation. Cependant les itinéraires dans lesquels ces périodes de chômage viennent s'inscrire, ainsi que les devenirs à plus long terme de ces populations, échappent souvent à l'analyse.

L'approche des itinéraires qui constitue l'objet de cette étude (1) implique plusieurs niveaux d'analyse : dans un premier temps nous mesurerons l'étendue des phénomènes de retour à l'emploi au sein d'une population traditionnellement considérée comme "en difficulté", puis la participation de cette population aux différents dispositifs publics d'aide à l'insertion (formation et contrat de travail aidé) et leurs effets. Cette approche longitudinale nous amènera dans un second temps à identifier les trajectoires individuelles des chômeurs de longue durée et à mieux comprendre les mécanismes qui conduisent au retour à l'emploi chez certains et à l'enfermement dans le chômage de très longue durée chez d'autres. Au-delà, il s'agira de tester sur la durée, la validité des observations issues des premières analyses [Gelot et Michel, 1991] qui concluaient à l'existence d'un lien entre les modes de sortie ou de maintien dans le chômage et les caractéristiques des individus.

Evolution des situations professionnelles des chômeurs de longue durée

21 mois après l'entrée en chômage de longue durée, 38 % des individus sont réinsérés, environ 4% suivent une formation, et 17 % se sont retirés du marché du travail. Enfin 40% des chômeurs du panel sont demandeurs d'emploi. Le retour à l'emploi occupe donc une place non négligeable dans

^{*} Direction des Statistiques de l'Évaluation et de la Recherche, ANPE.

⁽¹⁾ Cette étude a été réalisée avec la collaboration méthodologique de Y. Grelet (ADDAD)

les modes de sortie du chômage d'une population supposée à "faible employabilité" [Tresmontant 1991]. Cependant, cette insertion ne semble pas s'exercer de manière continue sur l'ensemble de la période étudiée. Tout fonctionne comme si après une première période d'insertion dans l'emploi plus soutenu correspondant à l'année suivant l'entrée en chômage de longue durée, les demandeurs d'emploi se heurtaient à des difficultés plus importantes d'accès à l'emploi. Cet effet de seuil situé au delà de deux ans d'ancienneté de chômage a d'ailleurs déjà été identifié à partir d'autres sources statistiques [ROUAULT 1991].

Pour autant, l'emploi à durée indéterminée apparaît à terme comme le mode d'insertion dominant. Il représente en fin de période plus de la moitié des emplois retrouvés. La part des contrats de travail aidés dans le total des emplois est elle-même en progression constante, ce qui peut être la traduction de l'importance accordée par les politiques d'emploi successives à la réinsertion des chômeurs de longue durée. Autre volet de la politique de l'emploi, la formation occupe une place relativement stable (autour de 4 à 5 % en moyenne).

Corrélativement, on observe une diminution de la part des individus se déclarant demandeurs d'emploi (de 70 % en avril 1990 à 40 % un an et demi plus tard), mais les situations de chômage demeurent tout de même prépondérantes tout au long de la période observée.

La part des chômeurs basculant dans l'inactivité subit quant à elle une hausse importante, passant de près de 6 % en avril 1990 à 17 % 18 mois plus

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

CARACTÉRISTIQUES	POURCENTAGE		
Sexe			
Homme	45,5		
Femme	54,5		
Age			
< 25 ans	26		
26-35 ans	31		
36 - 50 ans	30		
51-64 ans	13		
Qualification			
Manœuvre + OS	19		
Ouvrier qualifié	18		
Employé non qualifié	19		
Employé qualifié	32		
Technicien /Cadre	12		
Motif d'inscription			
Licenciement économique	28		
Autre licenciement	15		
Démission	5		
Fin de CDD	34		
1ère entrée	8		
Reprise d'activité	10		

Champ et méthodologie de l'enquête

Cette étude a été effectuée dans le cadre d'un cofinancement ANPE et Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de chômeurs de longue durée entrés en 13ème mois d'inscription en février 1990. Celle-ci a été effectuée au travers d'un entretien téléphonique renouvelé quatre fois à intervalles réguliers (tous les six mois) à partir d'avril 1990. Afin d'obtenir un nombre suffisant de répondants lors de la quatrième interrogation, six catégories de population triée selon le sexe et l'âge ont été représentées à parts égales dans l'échantillon initial.

2907 personnes ont répondu au premier questionnaire. 2440 au second questionnaire.

1997 au troisième questionnaire.

1623 au quatrième questionnaire.

Les taux de chute globaux enregistrés lors des quatre interrogations (44%) ont plus particulièrement touché les hommes (48%) et les jeunes de moins de 25 ans(56%).

Le champ de l'étude ne porte que sur l'ensemble des répondants aux quatre interrogations, soit 1541 individus après épuration du fichier. Sur cette base, l'échantillon a ensuite été redressé puis extrapolé à partir des critères croisés de sexe et d'âge aux 50 682 personnes entrées en 13ème mois d'inscription en février 1990.

Le premier questionnaire, identique pour l'ensemble des individus du panel, contenait une série d'informations sur le passé professionnel des chômeurs de longue durée, et leur attitude vis-à-vis de leur recherche d'emploi (démarches vis-à-vis de l'ANPE et des employeurs potentiels, difficultés perçues de reclassement). Les trois questionnaires suivants, plus courts, ont permis d'interroger les individus sur la base de leur situation lors de chaque vague (emploi, chômage, formation, inactivité).

Pour cette étude deux méthodes principales ont été mises en œuvre: l'analyse factorielle des correspondances (ACM) et la classification ascendante hiérarchique (CAH) (FENELON 1981, BOUROCHE ET SAPORTA 1980).

Le plan factoriel a été construit à partir des variables de situation des demandeurs aux quatre interrogations. Les situations sont décomposées en neuf états principaux (cf. tableau p.8). Le plan présenté est constitué des deux premiers facteurs de l'analyse factorielle. Ils ont été retenus dans la mesure où ils illustraient et synthétisaient le mieux la diversité des parcours, les facteurs suivant s'étant avérés moins pertinents car pour l'essentiel monopolaires Ce plan factoriel explique 16 % de l'inertie totale du nuage de points. Les deux axes principaux représentant chacun la moitié de l'inertie totale. Ce taux d'inertie s'explique par la méthode utilisée, en l'occurrence une ACM, qui par construction (disjonctif complet) conduit à de faibles taux.

A partir de l'arbre de classification issu de la CAH nous avons opté pour une partition en douze classes. A chaque mode de trajectoire correspondait une classe, sauf pour celles décrivant des itinéraires de formation, d'emploi aidé et d'emploi intérimaire dédoublés en fonction de délais d'entrée successifs. Cependant, étant donné la faiblesse numérique de ces classes dédoublées, nous avons été conduits à les regrouper pour l'analyse, pour finalement obtenir neuf classes d'itinéraires.

tard. Ce résultat doit cependant être analysé à la lumière des causes d'arrêt de recherche. En effet, pour un tiers des individus ce retrait du marché du travail est dû à des raisons objectives : service militaire, santé, maternité. Mais pour un autre tiers, il traduit des situations de découragement de la part des demandeurs d'emploi. Enfin, le reste décrit des situations de départ à la retraite ou de dispenses de recherche d'emploi, ces dernières pouvant être en partie assimilées à une forme de découragement.

Cette répartition des chômeurs de longue durée aux différentes phases de l'enquête masque néanmoins des phénomènes de passage entre différentes situations : ainsi on ne peut conclure que les 40 % d'individus au chômage en octobre 1991 ont tous été continûment au chômage durant la période d'observation.

Au demeurant, lorsque l'on observe les itinéraires individuels des chômeurs de longue durée, il apparaît que 20 % des demandeurs d'emploi n'ont connu que le chômage, et 10 % ont répondu occuper un emploi lors des quatre interrogations.

SITUATION DES CHOMEURS DE LONGUE DUREE AUX QUATRE INTERROGATIONS

Situations détaillées

	Avril 90	Oct. 90	Avril 91	Oct. 91
DE indemnisés	47,5	33,6	27,1	23,7
DE non indemnisés	22,9	20,2	18,2	16,5
CDI	6,4	14,2	19,4	22,2
CD	8,0	9,5	10,3	9,7
Emploi aidé	2,2	3,1	4,1	5,0
Intérim	3,3	2,0	2,1	1,5
Formation	3,9	5,8	5,5	4,4
Retraite	1,3	2,9	4,3	6,1
Inactivité	4,6	8,7	9,1	10,9
	1	1		l

Situations regroupées

DE	70,3	53,8	45,3	40,2
EMPLOI	19,9	28,7	35,8	38,4
FORMATION	3,9	5,8	5,5	4,4
INACTIVITE	5,9	11,6	13,4	17,0
TOTAL	100	100	100	100
	l	l .		

Base : répondants aux quatre interrogations. 1541 personnes échantillon redressé. (cf. méthodologie)

Une sous-utilisation des mesures pour l'emploi mais un public bien ciblé

Parmi ces différentes trajectoires, certaines sont plus particulièrement marquées par le passage par un stage de formation et/ou un contrat de travail aidé. L'intérêt ici d'un détour par les publics bénéficiaires de mesure est de pouvoir isoler les phénomènes de récurrence et définir ainsi la part des bénéficiaires sur l'ensemble d'une cohorte de chômeurs de longue durée.

Ainsi, 20 mois après leur entrée en chômage de longue durée, 22,5 % des demandeurs d'emploi ont bénéficié au moins d'une formation et/ou d'un emploi aidé: pour 12 % il s'agissait d'une formation, pour 7,5 % d'un contrat aidé, tandis que 3 % des chômeurs ont cumulé l'une et l'autre de ces mesures.

Cependant si l'on s'intéresse au seul public potentiellement bénéficiaire, que l'on peut estimer à 90 % des demandeurs du panel (10 % ayant occupé un emploi sur l'ensemble de la période) 24 % seulement des demandeurs ont effectivement bénéficié de l'action des pouvoirs publics. Il reste qu'au sein des bénéficiaires potentiels trois sur quatre ne sont pas rentrés en mesure, et parmi ceux-ci 22 % ont été continûment demandeurs d'emploi.

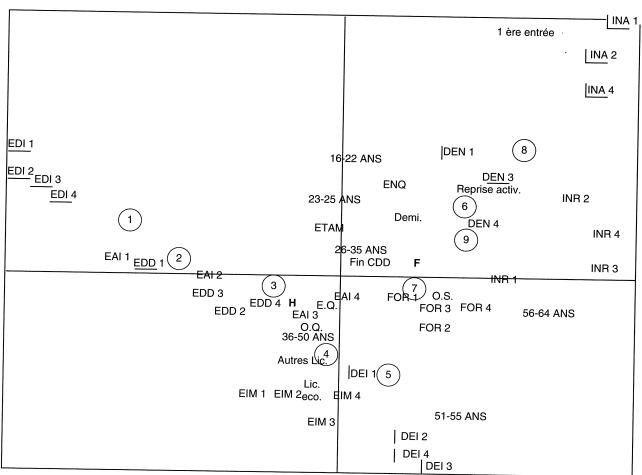
Le volume de l'action publique apparaît donc relativement faible, néanmoins celle-ci concerne bien les publics les plus touchés par la sélectivité du marché du travail (les jeunes, les femmes, les bas niveaux de qualification...). On notera pourtant des profils différents de bénéficiaire selon la nature de chacune des mesures. Ainsi, les demandeurs de moins de 25 ans qui représentent 25 % de la cohorte sont plus présents au sein des bénéficiaires de contrats aidés (40 %) que parmi les stagiaires de la formation professionnelle (30 %). En ce qui concerne la qualification des bénéficiaires des mesures, on note que ce sont les manœuvres et les ouvriers spécialisés qui sont les plus nombreux en moyenne à être orientés vers ce type d'action, respectivement 29 % et 25 % pour les bénéficiaires de formation et de contrat aidé (soit 11 et 7 points de plus que leur part dans l'ensemble des chômeurs de longue durée). De même, les employés non qualifiés sont sur-représentés au sein des bénéficiaires de formation. Seul le sexe n'apparaît pas comme un critère discriminant selon la nature de la mesure, les femmes restant sur-représentées dans les formations et les contrats aidés, ainsi que dans le cumul de ces deux mesures.

Dynamiques de transition et processus d'enfermement

Quels sont les mouvements qui se cachent derrière cette évolution générale? L'analyse de l'ensemble des itinéraires individuels nous a permis d'identifier des phénomènes de passage et surtout de dégager les dynamiques qui commandent ces transitions entre différentes situations sur le marché du travail.

Ce second volet est fondé sur une analyse factorielle des correspondances réalisée à partir des variables décrivant les situations des demandeurs d'emploi rassemblées en neuf états principaux.

PLAN FACTORIEL DES ITINÉRAIRES



Nombre de points superposés : 2 INA3 (INA1) OEN2(DEN1)

Légende : EDI = emploi à durée indéterminée

EDD = emploi à durée déterminée

EAI = emploi aidé

EIM = emploi intérimaire

FOR = formation

DEI = demande d'emploi indemnisé

DEN = demande d'emploi non indemnisé

INA = inactivité

INR = inactivité pour retraite

(en variables supplémentaires)

Globalement, on identifie sur le plan factoriel retenu une figure en V dont la base est l'indemnisation. De cette base s'organise un double mouvement : l'un s'oriente vers le retrait du marché du travail via la perte d'indemnisation, l'autre vers l'emploi stable via l'emploi précaire. Les variables de situations telles que l'emploi à durée déterminé en fin de période, l'emploi aidé et l'emploi intérimaire, ainsi que les situations de formation sont mieux représentées sur les facteurs suivants, certaines de ces variables constituant d'ailleurs un axe à elles seules. Leur position sur le plan n'en perd néanmoins pas tout sens.

Cette figure en V exclut toute passerelle entre l'inactivité et l'emploi à durée indéterminée.

Indices: 1 = avril 1990

2 = octobre 1990

3 = avril 1991

4 = octobre 1991

() Classes projetées

Variables ayant fortement contribué à l'axe horizontal (axe 1)

Variables ayant fortement contribué à l'axe vertical (axe 2)

Précisons que le terme d'inactivité regroupe aussi bien des demandeurs découragés que des individus en situation objective de retrait du marché du travail (santé, service militaire, maternité). De même, la demande d'emploi non indemnisée occupe une position relativement éloignée de l'emploi. Et l'on n'observe pas de situations intermédiaires significatives illustrant des passages directs entre chômage non indemnisé et emploi. Au demeurant, lorsque l'on projette l'ensemble des parcours individuels sur le plan (trajectoires dont le poids est supérieur à 1/1000 de l'ensemble de l'échantillon pondéré), on retrouve ce même phénomène d'étanchéité entre emploi stable et inactivité, et dans une moindre mesure entre emploi stable et chômage

non indemnisé. Cette physionomie générale du plan qui dégage trois pôles correspondant à des trajectoires typées d'emploi à durée indéterminée, de chômage indemnisé, ou d'inactivité rassemble autour du centre des situations de passage (formation, emplois précaires, chômage non indemnisé) entre ces différents pôles, passages qui s'organisent en fonction de certaines proximités (par exemple, emploi à durée déterminée vers emploi à durée indéterminée, demande d'emploi indemnisée vers emploi aidé). Ce phénomène de polarisation n'est donc pas exclusif d'une certaine fluidité qui s'organise selon des dynamiques précises.

La relation précoce à l'emploi, facteur de stabilité

L'analyse du plan factoriel permet de caractériser les deux axes qui le structurent de la façon suivante :

- le premier axe (horizontal) est celui de l'insertion, il oppose l'emploi à l'exclusion et au retrait du marché du travail ;

- le second axe (vertical) est celui du rapport à l'indemnisation. Il oppose le chômage indemnisé au chômage non indemnisé et au retrait du marché du travail.

Dans la partie gauche du plan, sur l'axe de l'insertion, on trouve les individus qui occupent un emploi à durée indéterminée. On observera en particulier que les variables de situation caractérisant ce type d'emploi se projettent toutes à peu près au même niveau sur l'axe de l'insertion. A contrario, les variables de situation liées à des formes d'emploi plus précaires (emploi à durée déterminée), à l'emploi aidé et dans une moindre mesure à l'emploi intérimaire, s'étagent le long de l'axe selon un ordre chronologique: les situations correspondant à la quatrième interrogation se positionnant ainsi nettement au centre du plan. Ces deux phénomènes mettent en évidence des niveaux différents de stabilité au sein des situations. Ainsi, l'obtention d'un contrat à durée indéterminée semble engager une nouvelle phase de réinsertion durable, alors que l'étagement sur le premier axe des emplois précaires et des emplois aidés laisse supposer l'existence de situations de mobilité, allant d'une proximité forte à l'emploi stable à un rapprochement des situations de chômage. Il existe donc bien une passerelle entre forme d'emploi précaire et emploi stable, mais qui tend à se distendre avec la durée de chômage. Si l'intervention publique ou l'obtention d'un contrat à durée déterminée s'effectue dans les premiers mois suivant l'entrée en chômage de longue durée, celles-ci acquièrent un effet nettement positif en terme de réinsertion professionnelle. C'est donc la relation précoce à l'emploi qui déterminerait la proximité à l'insertion durable. L'emploi intérimaire quant à lui, occupe une situation différente des autres variables d'emploi. En effet, il se positionne nettement au centre de l'axe de l'insertion, le long de l'axe de l'indemnisation et très proche de la demande d'emploi indemnisée. Pour un public chômeur de longue durée, l'intérim ne semblerait donc pas constituer un tremplin vers la réinsertion durable, mais plutôt un lieu de passage entre deux périodes d'indemnisation.

Absence d'indemnisation et risque d'exclusion

Dans la partie supérieure droite du plan où se conjuguent distance à l'emploi et éloignement de l'indemnisation, se concentrent les individus déclarant ne plus rechercher d'emploi. Ces variables d'inactivité se projettent toutes au même niveau sur l'axe de l'insertion. Il semblerait ainsi qu'au même titre que l'emploi à durée indéterminée, le retrait du marché du travail constitue un état peu sensible à la durée de chômage.

Proche de ce retrait du marché du travail, mais légèrement plus près du centre, on trouve les demandeurs d'emploi non indemnisés, proximité traduisant l'existence d'une "passerelle d'exclusion" entre le chômage non indemnisé et le retrait du marché du travail, et éventuellement l'existence de retours sur le marché du travail après une période d'inactivité. De même, le positionnement intermédiaire du chômage non indemnisé sur l'axe vertical illustre l'existence de trajectoires de mobilité venant de l'indemnisation.

Autre trajectoire de retrait du marché du travail, le passage de l'activité à la retraite se positionne également sur la partie négative de l'axe de l'insertion. Précisons que les variables décrivant ces situations ont été projetées en éléments supplémentaires, celles-ci constituant en variables actives, un axe à elles seules.

Enfin, on notera la présence de la formation à la droite du plan et donc éloignée de l'emploi, en situation médiane entre le chômage indemnisé et non indemnisé. A l'inverse des mesures pour l'emploi assorties d'un contrat de travail, la formation n'apparaît pas ici comme un vecteur efficace d'insertion. Ces constatations rejoignent celles d'études antérieures qui faisaient apparaître que plus la proximité à l'emploi d'un dispositif est importante plus les chances de réinsertion à la sortie sont élevées [GAUVIN 1991, AUCOUTURIER 1992]. On rappellera cependant que le taux de retour à l'emploi ne peut être à lui seul l'indicateur de l'efficacité des mesures pour l'emploi dès lors que celles-ci s'adressent à des populations particulièrement en difficulté. Par ailleurs, les effets de sélection à l'entrée des dispositifs expliquent eux aussi en partie les taux différents de retour à l'emploi.

Caractéristiques individuelles et comportements de recherche d'emploi : un impact diffus sur les itinéraires

Nous avons pu mettre en évidence des logiques de cheminement relativement distinctes. Au delà, quels peuvent être les facteurs qui expliquent l'ancrage dans telles ou telles trajectoires pour les chômeurs de longue durée? Ces distinctions relèvent-elles de caractéristiques individuelles typées ou de comportements de recherche d'emploi plus ou moins actifs ?

L'analyse en éléments supplémentaires de variables propres à saisir ces deux dimensions devrait pouvoir éclairer cette question.

Première constatation, les variables sociodémographiques projetées sur le plan s'étalent peu le long de l'axe de l'insertion, et apparaissent toutes relativement centrales. Seules quelques variables très typées : première entrée sur le marché du travail, reprise d'activité ou âge élevé, se positionnent nettement le long de cet axe, du côté de l'exclusion. Toujours du côté de l'exclusion mais de façon plus centrale, on trouve les femmes, les ouvriers spécialisés et les employés non qualifiés. A l'inverse, du côté de l'insertion mais toujours proche du centre, et plus particulièrement dans le quadrant qui combine insertion et indemnisation, on retrouve les hommes, les employés et ouvriers qualifiés.

Si certaines études (s'intéressant à des publics dont l'ancienneté de chômage est variée), ont montré l'existence d'un lien direct entre caractéristiques individuelles et itinéraires [Tresmontant 1991, Rouault 1991b], cette analyse portant sur un public d'entrants en chômage de longue durée, ne semble pas mettre en évidence de lien aussi étroit, à l'exception des trois variables évoquées plus haut. Leur positionnement général rappelle certes les tendances traditionnellement observées, mais l'analyse des contributions ne permet pas de mettre en évidence de fortes corrélations, notamment en ce qui concerne l'insertion.

Ainsi, des facteurs pouvant apparaître déterminants pour expliquer l'entrée au chômage de longue durée sembleraient perdre de leur pertinence pour en expliquer la sortie ou le maintien. Le facteur temps opérerait un phénomène d'écrasement comme s'il existait une carte d'identité CLD qui lissait les individualités. Les facteurs favorables au retour à l'emploi seraient alors à trouver ailleurs que dans les seules caractéristiques individuelles. Par contre, comme nous pourrons le voir dans l'analyse typologique, celles-ci continuent pour partie d'influencer la qualité de l'insertion, voire le degré d'exclusion.

L'axe de l'indemnisation est quant à lui mieux éclairé par les variables socio-démographiques, dans la mesure où l'indemnisation est fortement corrélée aux circonstances d'entrée au chômage et au passé professionnel. Ainsi, proches de l'indemnisation on retrouve les licenciés et des demandeurs d'emploi plutôt âgés. A l'autre extrémité de l'axe se situent les jeunes, les chômeurs inscrits à l'ANPE pour première entrée sur le marché du travail, ou reprise d'activité, ainsi que les démissionnaires.

Une étude portant sur un échantillon de demandeurs d'emploi, toutes anciennetés de chômage

confondues, faisait apparaître l'existence de liens entre variables de comportement de recherche d'emploi et itinéraires d'insertion (HUYGHUES DESPOINTES 1991). Dès lors, la comparaison de ces résultats avec ceux fournis par notre échantillon constitué des seuls entrants en chômage de longue durée paraissait intéressante, même si les variables utilisées ici sont moins détaillées et plus centrées sur l'usage des services offerts par l'ANPE. Rappelons également que seuls sont pris en compte les comportements déclarés des demandeurs d'emploi dans l'année précédant leur entrée en chômage de longue durée (2).

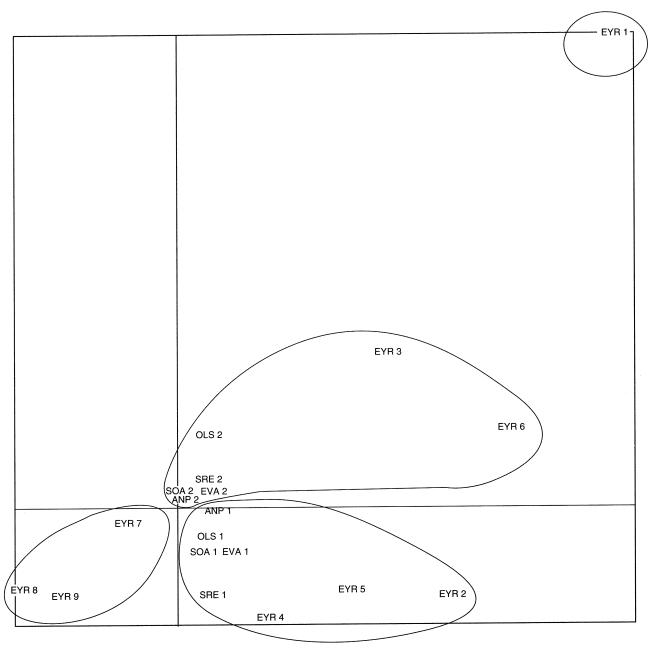
La projection de ces variables de comportement sur le plan factoriel des itinéraires n'a pas permis de faire apparaître de liens étroits entre comportements et parcours ultérieurs, ces variables se projetant toutes centralement.

On peut donc en déduire que pour un public constitué des seuls entrants en chômage de longue durée, leurs "comportements" en début de période de chômage ne semblent pas influencer leur devenir.

Afin de mettre en évidence certaines relations nous analyserons tout de même la projection de ces variables sur un plan agrandi (voir page suivante), qui ne peut être superposé au plan initial. Le plan ainsi construit présente quatre nuages de comportements de recherche d'emploi. Le premier, à gauche du plan, dans le quadrant qui combine insertion et indemnisation, rassemble les individus ayant déclaré avoir rencontré un ou plusieurs employeurs en vue d'une embauche. L'absence de variables liées aux services offerts par l'ANPE dénote qu'ils ne semblent pas utiliser l'ANPE dans le cadre de leur recherche d'emploi. A l'opposé, dans le quadrant qui combine exclusion et absence d'indemnisation, dans une position extrême, à l'image de l'inactivité, on retrouve logiquement les demandeurs déclarant ne plus chercher de contact avec les employeurs. Toujours dans ce même quadrant, dans une situation médiane entre ces deux types de comportement, on trouve le troisième nuage des individus qui, bien que déclarant rechercher un emploi, invoquent des problèmes de santé, ou de qualification pour expliquer leur absence de contact avec des employeurs. Très proches du centre, mais pourtant positionnées dans cette même partie du plan, on retrouve les variables décrivant une absence d'utilisation des services de l'ANPE, comme si ces demandeurs ayant intériorisé leur échec à l'embauche, ne ressentaient pas l'utilité de recourir à un appui extérieur. Enfin un dernier nuage regroupe les individus qui invoquent des problèmes d'âge, de refus de la part des employeurs ou d'absence d'offre répondant à leur

⁽²⁾ Ils sont établis à partir de deux types de variables : les contacts avec l'ANPE (entretiens, consultation du libre service des offres, participations à des prestations), et l'existence et la fréquence des contacts avec les employeurs.

PROJECTION EN ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES DES VARIABLES DE COMPORTEMENT SUR LE PLAN FACTORIEL



Légende :

Contacts avec employeurs

EYR1:	Pas de ren	contre	car ne cherche pas
EYR2:	n .	II .	problème d'âge
EYR3:	u u	"	problème de santé
EYR4:	u u	п	réponses négatives
EYR5:	u	п	ne trouve rien
EYR6:	II	"	manque de qualification
EYR7:	Rencontre	de 1 ou	ı 2 employeurs
EYR8:	11	" 3 à	5 "
EYR9:	u	" >	5 "

Contacts et services ANPE

Offres en livre service	OUI NON	:	OLS1 OLS2
Entretien	OUI NON	:	ANP1 ANP2
Session d'orientation approfondie	OUI NON	:	SOA1 SOA2
Evaluation de compétences	OUI NON	:	EVA1 EVA2
Session de technique de recherche d'emploi	OUI NON	:	SRE1 SRE2

souhait, pour expliquer leur absence de contact. Il s'agit ici de personnes qui semblent utiliser plus les services de l'ANPE même si cette différenciation semble plus liée à l'indemnisation qu'à l'insertion.

Ainsi, au travers de cette première analyse, si nous avons pu mettre en évidence les phénomènes de transitions entre différents états, les facteurs qui président à ces transitions ne peuvent être attribués nettement aux caractéristiques individuelles ou comportementales des chômeurs . C'est pourquoi, au regard des résultats intermédiaires issus des deux premières exploitations [GELOT et MICHEL 1991] qui avaient montré le rôle du passé professionnel dans la construction des itinéraires, nous avons procédé à la constitution de variables complexes (3) décrivant les cheminements antérieurs des chômeurs du panel. Leur projection sur le plan factoriel n'a pas permis de valider totalement cette première hypothèse. En effet là encore celles-ci se projettent relativement centralement sur le plan. En regroupant les individus en fonction de la ressemblance de leurs trajectoires, l'analyse typologique devrait nous permettre de mieux saisir d'éventuelles combinatoires explicatives.

Quels itinéraires pour les chômeurs de longue durée

Au delà de ces grandes tendances, nous analyserons maintenant les principaux parcours des chômeurs de longue durée, ainsi que les profils correspondants. Pour ce faire, une analyse typologique a été réalisée sur l'ensemble des itinéraires individuels. Elle a pu mettre en évidence neuf types de trajectoires, présentés ici en quatre pôles structurant.

Du chômage à l'emploi

Près de quatre chômeurs de longue durée sur dix se situent dans une trajectoire de retour à l'emploi. Globalement, il s'agit d'individus qui ont un passé professionnel moins marqué par des arrêts de travail pour raisons de santé ou familiales que la moyenne. La continuité de la carrière profes-

sionnelle antérieure, quelle qu'en soit la nature (stable ou précaire), semble être un atout pour une réinsertion plus forte. Par ailleurs, si ces individus ont connu d'autres périodes de chômage, celles-ci ont généralement été inférieures à un an. Ils ont tous exercé plus souvent que la moyenne au cours de leur première année de chômage une activité professionnelle occasionnelle. De même, ils sont plus souvent inscrits à l'ANPE pour fin de CDD ou licenciement économique. Cependant au sein de ces trajectoires de retour à l'emploi se dégagent des situations contrastées quant à la qualité de l'insertion.

Une réinsertion réussie : plutôt des hommes, adultes, au passé professionnel stable (classe 1).

Cette première classe représente 14 % de notre échantillon. Sa trajectoire depuis le treizième mois de chômage se caractérise par une progression forte et continue de la réinsertion à l'aide d'un contrat à durée indéterminée. L'emploi en CDI ne cesse de progresser pour toucher au bout de deux ans plus de 85% des individus. Notons également que cette classe est largement issue de l'indemnisation.

Projetée sur le plan factoriel, cette classe se retrouve proche des variables caractérisant des trajectoires de stabilité dans l'emploi, son positionnement moins extrême sur le plan s'expliquant par la progressivité des entrées en contrat à durée indéterminée.

Composée majoritairement d'hommes, d'adultes, les individus de cette classe ont généralement été licenciés pour raison économique ou autres motifs de licenciement. On retrouve pour moitié des employés qualifiés ou non, la moitié restante étant composée à part égale d'ouvriers qualifiés et de cadres.

Assez logiquement, compte tenu de l'importance des licenciés, pour une personne sur deux (40 % en moyenne) le passé professionnel est marqué par une forte stabilité dans l'emploi occupé, sans que celle-ci ait été interrompue par une période longue d'inactivité. Par ailleurs, seul un demandeur sur deux connaît pour la première fois le chômage. Enfin 22 % ont exercé une activité occasionnelle pendant la période précédant leur entrée en chômage de longue durée, contre 18 % en moyenne.

Un passé professionnel stable, interrompu par un licenciement, caractéristique entre autres avancées souvent pour expliquer l'entrée en chômage de longue durée, ne sont plus, passé le 13ème mois d'inscription, des facteurs handicapants pour le retour à l'emploi. Au contraire, elles apparaissent comme un gage de réinsertion de qualité dès lors qu'elles sont accompagnées du maintien d'une certaine proximité au marché du travail.

⁽³⁾ Ces variables ont été construites à partir de données décrivant le passé professionnel des individus (travail régulier puis chômage total, travail régulier puis alternance de chômage/travail, uniquement alternance de chômage/travail) combinées à des données relatives à un éventuel arrêt de travail pour raisons de santé ou familiale, supérieur à un an et intervenu dans la période précédant l'inscription à l'ANPE. Par ailleurs ont été renseignées les situations des individus n'ayant jamais travaillé avant de connaître le chômage de longue durée.

Une réinsertion plus précaire : plutôt des femmes, des jeunes, et des employés (classe 2).

Cette seconde classe représente 6 % de l'échantillon. Elle se distingue de la précédente par le fait qu'elle est très fortement féminine et plus souvent composée de jeunes de moins de 25 ans. Il s'agit majoritairement d'employés et plus souvent que la moyenne d'employés non qualifiés.

Ce sont des demandeurs d'emploi réinsérés sur contrat à durée déterminée lors de la première interrogation. La projection de cette classe sur l'axe factoriel confirme ce mode d'insertion, qui se retrouve très proche de la variable emploi à durée déterminée en première vague.

Cependant, on observe au sein de cet itinéraire une progression constante de l'emploi en contrat à durée indéterminée qui finit en octobre 1991 par toucher près d'un individu sur deux (ce qui est notable pour une classe majoritairement féminine). Il s'agit donc d'une insertion précaire qui aboutit pour certains à l'insertion réussie. Pour les autres, les aller et retour entre CDD et chômage semblent l'emporter. Ainsi, cette classe se projette à un niveau médian sur la partie positive de l'axe de l'insertion. Comme précédemment, la majorité des individus n'a pas connu d'autres périodes de chômage. Dans le cas contraire, il s'agissait plus que la moyenne d'un chômage de courte durée.

Par contre, ils apparaissent plus actifs : 39 % contre 18 % en moyenne ont exercé une activité occasionnelle durant leur période de chômage. Enfin, six individus sur dix n'ont pas connu d'inactivité professionnelle longue et leur passé professionnel est plus marqué que la moyenne par une période de travail régulier suivi d'une période d'alternance de travail et de recherche d'emploi (30% contre 16 % en moyenne). A l'image de la classe précédente, on observe donc une relation entre le type de trajectoire professionnelle (en l'occurrence ici, stabilité suivie d'un processus de précarisation) et le type d'emploi retrouvé. Ceci tendrait donc à corroborer l'idée selon laquelle il existe bien une relation entre passé professionnel et trajectoire de réinsertion, dans le sens où ces individus se réinsèrent plus facilement que la moyenne, mais une part importante reste prisonnière de la précarité. De même on retrouve le rôle important que semble jouer l'absence de période d'inactivité longue dans le passé professionnel.

Le retour à l'emploi par un contrat de travail aidé: plutôt des femmes, et des chômeurs récurrents (classe 3).

Cette classe représente 9,5 % de l'échantillon. Aux deux-tiers féminine, elle est également plus jeune et plus souvent composée d'employés et d'ouvriers non qualifiés, que la moyenne. Dans plus d'un cas sur deux ces individus sont au chômage à la suite d'une fin de contrat à durée déter-

minée. Leur trajectoire est marquée par le passage en contrat de travail aidé. Au demeurant, l'analyse typologique avait distingué deux classes, une classe d'entrée précoce et une classe d'entrée tardive, mais la faiblesse des effectifs ne nous permet pas de les traiter de façon distincte même si cette distinction apportait des enseignements sur l'impact de cette mesure selon les délais d'entrée. Notons qu'elle se différencie des précédentes par un passé professionnel marqué par l'alternance. C'est la classe qui a le plus connu le chômage dans le passé (64 % contre 50%), et plus particulièrement le chômage de longue durée (42 % contre 29 %). Enfin, les individus composant cette classe ont plus que la moyenne exercé une activité occasionnelle pendant leur période de chômage.

Au sein de cette classe, la part des situations de chômage ne cesse de baisser (64 % en avril 1990 contre 17 % en octobre 1991) au profit des situations d'emplois "normaux" (10 % contre 32 % pour les mêmes périodes), et particulièrement d'emplois à durée indéterminée. Notons que la part de l'emploi aidé est elle-même en constante augmentation (24 % en avril 1990, 46 % en octobre 1991), ce qui est lié à l'existence de vagues successives d'entrée en mesure.

Au vu de ces résultats, il apparaît donc que le passage en contrat de travail aidé inscrit plutôt les demandeurs d'emploi dans une trajectoire de retour à l'emploi. Ceci se confirme lors de la projection de cette classe sur l'axe factoriel, qui se situe du côté de l'insertion mais en retrait par rapport à la classe précédente d'insertion sur CDD.

L'intérim comme tentative d'insertion : surtout des hommes, et des ouvriers ou employés qualifiés (classe 4).

Représentant 6 % de l'échantillon, cette classe est majoritairement constituée d'un public masculin. Un tiers de cette classe rassemble des jeunes de 16 à 25 ans, pour lesquels l'intérim peut constituer les premiers pas sur le marché du travail, ou bien encore une stratégie d'insertion précaire délibérée (NICOLE-DRANCOURT 1991). Un autre tiers est composé d'adultes entre 36 et 50 ans. On y retrouve plutôt des individus qualifiés qu'ils soient ouvriers ou employés. Ces demandeurs ont un passé professionnel marqué par un régime d'alternance, et près d'un sur deux est inscrit à l'ANPE pour fin de contrat à durée déterminée. C'est la classe la plus "active" (46 % contre 18 % globalement ont occupé un emploi occasionnel pendant leur période de chômage). Mais ceci est particulièrement corrélé avec le positionnement de ces individus sur le marché de l'intérim.

Ce mode d'insertion ne semble pas déboucher majoritairement sur l'emploi en CDI ou CDD, qui ne concerne que trois individus sur dix en fin de période. Au demeurant, si la part des situations de chômage varie au cours du temps, elle reste tout de même prépondérante. L'alternance de périodes de chômage et d'intérim semble donc l'emporter sur l'insertion durable au sein de cette classe. Ce phénomène que nous avions déjà isolé lors de l'analyse du plan factoriel se confirme lorsque l'on projette cette classe.

L'enfermement dans le chômage de longue durée

39 % des chômeurs du panel ne parviennent pas à réaccéder à l'emploi.

Il s'agit donc de trajectoires de maintien dans le chômage de très longue durée qui regroupe deux profils bien distincts pour lesquels le seul critère fédérateur reste l'absence d'activité occasionnelle au cours de la période de chômage. Les autres critères sont quant à eux très disparates et fortement corrélés au profil de chacune des classes.

Le maintien dans le chômage indemnisé : des chômeurs adultes au passé professionnel stable (classe 5).

Avec 29 % d'individus, cette classe est la plus nombreuse. Son itinéraire se caractérise par un régime stable de chômage indemnisé avec néanmoins une progression dans le temps du chômage non indemnisé et de l'inactivité. Cet itinéraire n'est cependant pas exclusif de situations d'emploi qui peuvent toucher à certaines périodes près de deux demandeurs sur dix mais sans que l'on puisse parler de retour durable et conséquent à l'emploi. Ainsi, en projection, cette classe se retrouve en situation médiane sur la ligne qui relie demande d'emploi indemnisée et emploi, même si elle reste dans la partie négative de l'axe de l'insertion. Classe plutôt adulte, on y retrouve un peu plus d'ouvriers qualifiés que dans la moyenne. Ces demandeurs sont parmi ceux ayant le moins exercé d'activités occasionnelles avant leur entrée en chômage de longue durée. On y retrouve plus particulièrement des licenciés économiques. Ceci confirme un parcours professionnel stable, qui d'ailleurs a été moins que la moyenne entrecoupé d'inactivité professionnelle longue pour raisons de santé ou familiale.

Cette classe offre de fortes similitudes avec la classe des réinsérés stables, notamment au regard de son passé professionnel et de son motif d'inscription à l'ANPE. Par contre, un peu plus âgée et féminine, elle a été plus touchée par l'inactivité antérieure longue et a été moins active pendant ses premiers mois de chômage. Ces dernières caractéristiques lui confèrent donc une proximité à l'emploi plus faible que la classe de la réinsertion réussie et peuvent expliquer des devenirs distincts.

Le maintien dans le chômage non indemnisé: des primo-demandeurs et des adultes ayant déjà connu un premier processus d'exclusion (classe 6).

Cette classe représente environ 10 % de l'échantillon. Elle apparaît sensiblement plus jeune et plus qualifiée que la moyenne. On y trouve cependant une part non négligeable d'employés non qualifiés. Trois individus sur dix sont inscrits à l'ANPE à la suite d'une fin de contrat à durée déterminée, et deux sur dix pour première entrée sur le marché du travail. De sorte qu'on y trouve soit des demandeurs ayant connu une situation de travail régulier suivi d'un basculement dans l'alternance chômage-travail, soit des individus n'ayant jamais travaillé. Pour les premiers, la carrière professionnelle est entrecoupée de périodes d'inactivité longue pour raisons de santé ou familiale. On remarque enfin qu'il s'agit plutôt d'individus dont la situation au regard du chômage apparaît préoccupante puisqu'ils sont 37 % à avoir déjà connu le chômage de longue durée contre 29 % globalement et qu'ils n'apparaissent pas comme actifs pendant leur treize premiers mois de chômage. Leur trajectoire semble donc fortement marquée par un risque d'exclusion durable, d'autant que l'on n'observe quasiment aucun passage vers l'emploi ou une mesure publique dans cette classe. Par contre, découragé, un demandeur sur dix se déclare finalement inactif en octobre 1991. Cette classe se projette très nettement du côté de l'exclusion sur le plan.

La formation comme transition entre deux périodes de chômage

Cette situation recouvre 7% de l'échantillon. Ce sont des demandeurs ayant le plus connu d'autres périodes de chômage de longue durée (classe 7).

Classe ayant le moins exercé d'activités occasionnelles pendant ses treize premiers mois de chômage, son itinéraire est ensuite marqué par l'entrée en formation tant au début qu'à la fin de la période étudiée. Il s'agit d'une population aux deux-tiers féminine, concentrée dans la classe d'âge 26-35 ans. Près de trois personnes sur dix sont inscrites pour première entrée ou reprise d'activité, et plus de quatre sur dix pour licenciement.

C'est la classe qui a été la plus touchée dans le passé par le chômage de longue durée (près d'un individu sur deux), mais qui également se retrouve parmi les classes fortement marquées par des périodes d'inactivité longue. Le passage en formation ne semble pas jouer le rôle d'un tremplin vers l'emploi pour ces demandeurs marqués par de réelles difficultés d'insertion. En effet, passé avril 1990 (où un demandeur sur deux est en formation), si les situations d'emploi sont en augmentation, on observe dans le même temps une progression des situations de chômage (45 % en avril 1990 et 57 %

un an plus tard). La faiblesse des passages vers l'emploi est illustrée par la projection de cette classe, puisqu'elle se retrouve du côté de l'exclusion, en situation médiane entre les demandes d'emploi indemnisées et non indemnisées.

Le retrait du marché du travail

Cet itinéraire représente 18,5 % de l'échantillon. Il concerne plus particulièrement des demandeurs d'emploi âgés qui n'ont pas connu d'autres périodes de chômage. Le mode de retrait du marché du travail a néanmoins permis de distinguer deux classes.

Du chômage à l'inactivité : des femmes, des chômeurs jeunes ou âgés, entretenant tous de longue date un rapport distant à l'emploi. (classe 8).

Cette classe représente 15 % de l'échantillon. Majoritairement féminine et composée d'une part supérieure à la moyenne d'individus n'ayant jamais travaillé, on y rencontre deux profils distincts : des individus âgés, et des jeunes demandeurs d'emploi. Plus d'un individu sur deux est employé, avec une légère sur-représentation des employés non qualifiés. Leurs motifs d'inscription se distinguent peu de la moyenne si ce n'est une part plus importante de reprise d'activité. Il s'agit d'individus déclarant ne plus rechercher d'emploi, pour des raisons liées soit à la maternité, soit à des raisons de santé ou de reprise d'études, soit enfin pour des raisons personnelles que l'on peut assimiler à un découragement dans la recherche d'un emploi. Cette distance au marché du travail apparaît avec une certaine constance. En effet, ce groupe se distingue par le fait que, quel que soit son parcours professionnel antérieur, celui-ci est accompagné d'une période longue d'arrêt pour raisons familiale ou de santé précédant l'inscription comme demandeur d'emploi, et se poursuit par un fort immobilisme durant la période de chômage étudiée. Cet itinéraire marqué par le passage progressif du chômage à l'inactivité, n'exclut néanmoins pas des phénomènes de retour vers le marché du travail. La part de l'inactivité, si elle reste dominante, fluctue dans le temps au profit des situations de chômage, voire de l'emploi mais de façon très marginale. Ces phénomènes d'aller et retour sont bien évidemment en relation avec la composition de cette classe. C'est pourquoi elle se projette entre les situations d'inactivité et de demandes d'emploi non indemnisées sur le plan.

Du chômage de longue durée à la retraite : des hommes, des demandeurs âgés, licenciés après une forte stabilité professionnelle (classe 9).

C'est un type d'itinéraire dont l'aboutissement est le retrait du marché du travail pour départ à la retraite ou dispense de recherche d'emploi (plus de huit individus sur dix dès la seconde interrogation). Cette classe se projette logiquement sur la partie négative de l'axe de l'insertion. Cette position indique plus une distance objective au marché du travail qu'une difficulté à se réinsérer. Représentant 3,5 % de l'échantillon, elle est majoritairement masculine et bien sûr âgée. Leur carrière professionnelle a été marquée par une forte stabilité, et pour près de huit individus sur dix, cette période de chômage de longue durée constitue la première rupture avec le marché du travail, rupture dont l'origine est majoritairement le licenciement, notamment le licenciement économique. Enfin, on notera le poids dominant des ouvriers qualifiés, des techniciens et des cadres dans cette classe.

* *

Pour conclure, on peut observer que si le retour à l'emploi n'est en rien un phénomène négligeable chez les chômeurs de longue durée, ce résultat ne doit pas faire oublier le poids que continuent d'occuper les situations de chômage ainsi que l'importance de sa récurrence. Au-delà, le retour à l'emploi, tout comme l'exclusion, répondent à des dynamiques relativement distinctes, laissant entrevoir le caractère déterminant de la nature des transitions opérées lors du cap des 12 mois de chômage. Ainsi, il est clair que la relation précoce à l'emploi apparaît déterminante dans les chances de réinsertion durable: plus un individu réussi à s'extraire "rapidement" de la sphère du chômage, plus il aura de chances de ne pas y retourner. De telle sorte que s'organise au fil du temps une coupure de plus en plus nette entre ceux qui se réinsèrent et ceux qui s'enlisent dans le chômage de très longue durée ou basculent dans l'inactivité. Par ailleurs, passé le douzième mois de chômage, les déterminants qui commandent les différents itinéraires ne peuvent être réduits aux caractéristiques socio-démographiques des individus, pourtant largement explicatives de l'entrée en chômage de longue durée. Cette constatation s'applique également aux comportements de recherche d'emploi, bien qu'ils soient appréhendés ici de façon sommaire. L'étude des trajectoires montre que le retour à l'emploi touche des strates diversifiées de cette population. Ainsi, la classe de l'insertion réussie est composée de demandeurs au passé professionnel stable suivi d'un licenciement économique. De même, la classe de l'insertion précaire, qui se transforme pour partie en insertion réussie, est une classe majoritairement féminine, globalement peu qualifiée. Du côté de l'exclusion, à laquelle peuvent être assimilées les classes de chômage et dans une moindre mesure de formation, on assiste à un brouillage des caractéristiques individuelles qui finalement ne permet pas de définir un profil type de chômeur exclu. En conséquence, les itinéraires d'exclusion ou d'insertion s'éloignent des repères explicatifs classiques d'entrée en chômage de longue durée, en sachant que ceux-ci semblent conserver de leur pertinence pour expliquer le degré d'exclusion ou la qualité de l'insertion.

En fait, ce qui semble émerger de ces résultats c'est le rôle significatif de la plus ou moins forte proximité au marché du travail. Ainsi, une absence de période d'inactivité longue, avoir connu une période de travail régulier même si celle-ci a débouché sur une certaine alternance, et avoir occupé des emplois temporaires de courte durée, dans l'attente d'une réinsertion réelle, constituent autant de facteurs favorables au retour à l'emploi pour les chômeurs de longue durée. Mais c'est bien la combinaison de ces variables qui explique les voies de la réinsertion durable. En effet, les classes des réinsérés stables et des chômeurs indemnisés sont toutes deux composées, dans les mêmes proportions, d'individus au passé professionnel stable. Par contre, la classe de l'insertion réussie est composée d'individus plus actifs pendant le chômage, et moins concernés par l'inactivité dans le passé. Il apparaît ainsi que prise isolé-

ment, chacune des variables ne suffit à expliquer des devenirs distincts.

Précisons que l'activité occasionnelle doit être entendue comme le moyen d'entretenir une certaine proximité au marché du travail dans l'attente d'une véritable réinsertion, plus que comme un mode d'insertion en tant que tel. En effet, on avait pu conclure lors des premières exploitations de ce panel (première et seconde interrogations) que les chômeurs marqués par un passé professionnel essentiellement précaire se réinséraient mieux que les demandeurs d'emploi ayant connu un passé professionnel stable (à l'exception des plus âgés qui progressivement s'orientent vers la retraite). Mais on voit finalement dans la durée que si ces derniers se réinsèrent plus progressivement ils se réinsèrent mieux, c'est à dire sur des emplois plus stables.